

Communiqué de presse

Paris, le 2 février 2017

CCMO Mutuelle et Groupama officialisent leur partenariat

Christian Germain, Directeur général de CCMO Mutuelle, et Thierry Martel, Directeur général de Groupama, signent un accord de partenariat visant à élargir leur offre de services et conquérir de nouveaux marchés.

CCMO Mutuelle, spécialiste de la santé et de la prévoyance depuis 74 ans, et le groupe Groupama ont décidé d'initier un partenariat global. Les deux Groupes partageront leurs expertises et lanceront plusieurs actions ambitieuses de collaborations opérationnelles. Cette alliance permettra à CCMO Mutuelle d'étoffer son offre de services, notamment avec des produits de prévoyance.

Les deux structures envisagent également de conquérir ensemble, en France, de nouveaux marchés en santé et en prévoyance. Dans un premier temps, des travaux seront menés conjointement autour d'offres de Garantie Accident de la Vie et d'assurance dépendance avant d'être élargis à d'autres produits et d'autres activités en vue d'un partenariat global.

Pour CCMO Mutuelle et Groupama, cette alliance permettra de développer des actions communes tout en conservant leur identité propre et leur indépendance.

« La signature de cet accord officialise notre volonté commune de développer nos activités, mais également de partager nos outils et compétences. Cette collaboration est à l'image des valeurs mutualistes qui nous unissent. » annoncent Christian Germain, Directeur général de CCMO Mutuelle, et Thierry Martel, Directeur général de Groupama.

« Elle s'inscrit dans la continuité des partenariats que CCMO Mutuelle a engagés depuis 2008. Elle nous permettra de confirmer notre positionnement de mutuelle de référence sur le marché de la protection sociale complémentaire. » précise Christian Germain.

« Cet accord entre Groupama et CCMO Mutuelle s'inscrit pleinement dans la stratégie de positionnement du groupe dans le secteur mutualiste qui vise, grâce à des partenariats clés, à le renforcer sur ses principaux marchés et à promouvoir ses valeurs. », conclut Thierry Martel.

A propos de CCMO Mutuelle – www.ccmo.fr

Créée en 1943, CCMO Mutuelle s'adresse à tous en matière de santé et de prévoyance : particuliers, salariés d'entreprises, retraités, professionnels indépendants et gérants majoritaires. Elle couvre aujourd'hui plus de 100 000 personnes en prévoyance et 200 000 personnes en santé : 40 % d'individuels, 60 % en entreprises et collectivités de toutes tailles, de l'industrie aux services, de la structure associative ou de la PME locale à la multinationale. CCMO Mutuelle exerce le métier d'assurance santé en défendant au quotidien ses valeurs mutualistes fondées sur la solidarité et le respect de la personne humaine, l'absence de recherche de profit, la proximité et la non sélection du risque. Au-delà de l'activité spécifique à toute mutuelle, CCMO Mutuelle assure un rôle d'acteur santé. Elle place l'Homme au cœur de ses préoccupations et la prévention au centre de ses actions.

200 000 personnes protégées en santé – 100 000 personnes protégées en prévoyance - 2100 entreprises adhérentes - 7 agences en Métropole - 120 M€ de CA - 190 collaborateurs

A propos du groupe Groupama – www.groupama.com

Fort de ses trois marques – Groupama, Gan, Amaguiz, le groupe Groupama, l'un des premiers groupes d'assurance mutualiste en France, développe ses activités d'assurance, de banque et de services dans onze pays. Le groupe compte 13 millions de clients et 33 500 collaborateurs à travers le monde, avec un chiffre d'affaires de 13,7 milliards d'euros. Retrouvez toute l'actualité du groupe Groupama sur son site internet (www.groupama.com) et sur son compte Twitter ([@GroupaGroupama](https://twitter.com/GroupaGroupama)).

Contacts presse

CCMO Mutuelle - Agence Presstance, Mélissa Czech - mczech@presstance.com – 03 4454 4344
Groupama - Guillaume Fregni – guillaume.fregni@groupama.com – 01 4456 2856